

La DDT rétablit la continuité écologique sur la Vienne

Un peu d'histoire

Ce seuil a été construit en 1886 par Mr Parry suite à l'arrêté préfectoral d'autorisation du 16 avril 1886 afin d'irriguer des prairies en aval et éventuellement pour produire de l'énergie de manière accessoire.





Le seuil n'apparaît pas sur les cartes de Cassini (1760) ni sur le cadastre napoléonien (1812), contrairement au seuil situé juste en amont.



Ce seuil a été construit en 1886 par Mr Parry suite à l'arrêté préfectoral d'autorisation du 16 avril 1886 afin d'irriguer des prairies en aval et éventuellement pour produire de l'énergie de manière accessoire.

Le propriétaire de l'usine de colle forte (Mr Potel) située en aval rive droite a eu pour projet en 1886 de construire un autre seuil aux fins de production d'énergie. Ce projet n'a pas abouti.



Le seuil est visible sur la photographie aérienne de 1923 ci-dessus : il présente une configuration proche de celle actuelle. Il n'a pas été retrouvé de carte postale ancienne du site. A noter, la présence d'un bâtiment (probablement usinier) en pointe aval (rive droite) de l'ouvrage.



Sur la photographie aérienne de 1946 ci-dessus, le contournement en rive gauche existe déjà, un écoulement plus important en zone centrale (au droit de l'échancrure) est visible, le bâtiment (probablement usinier) est toujours en place.



En 1981, le site présente la même configuration.

Le bâtiment a apparemment été démantelé lors de la création du tronçon de l'autoroute A20 qui enjambe la Vienne juste en aval, comme présente sur la photographie aérienne de 1983 pendant les travaux.



La berge droite a alors été recréée, la berge gauche n'étant pas touchée, donnant la configuration actuelle du site, comme visible sur la photographie aérienne de 1986 ci-dessous.



En aval de ce secteur se situait le Port du Naveix. Il ne s'agissait pas de recevoir des bateaux mais les bois flottés, troncs entiers descendant la Vienne depuis Saint-Léonard-de-Noblat et Eymoutiers et destinés à alimenter les fours de cuisson des usines des porcelainiers. Un reportage télévisé de 1967 recueille les témoignages de riverains du port.

L'encoche encore visible dans le seuil Parry servait à laisser passer les bois transportés par la rivière.

<http://player.ina.fr/player/embed/RXF05049843/923061/5bb3928148f320c92f6aa909d63722d6/512/384/0>